# MANIFESTATION

CONTRE LA HAUSSE

DES TARIFS ET

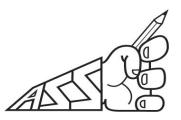
LES COUPURES

DANS LES SERVICES

PUBLICS

1ER AVRIL MONTRÉAL

FOUR PLUS D'INFORMATION: ASSE-SOLIDARITE.QC.CA





Une facture à la sortie de l'hôpital, un compte d'Hydro qui augmente de 18%, des frais de scolarité qui continueront d'augmenter de 100\$ par année à l'université, de nouveaux frais instaurés dans les cégeps et des coupures massives dans les services publics, voilà le sort que menace de nous réserver le budget provincial de ce printemps si nous n'agissons pas.

Pour renflouer les coffres de l'État suite à la crise et retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014, le gouvernement a clairement annoncé ses intentions de procéder à une hausse généralisée des tarifs dans les services publics et il apparaît même que d'importantes coupures sont à prévoir. D'entrée de jeu, le ministre des Finances, Raymond Bachand, exclut tout recours à l'impôt : « Nous avons surtout des questions fondamentales à nous poser [...], est-il préférable d'avoir des bas tarifs d'électricité ou d'assurer un meilleur financement des services de santé?¹ »

Pour le Parti libéral, la seule solution consiste à hausser les tarifs ou à contracter les dépenses. S'il prend pour prétexte la crise économique, il apparaît toutefois que, fidèle à lui-même, il profite de cette occasion pour appliquer un agenda qui va bien au-delà de la crise et qui, dans les faits, vise le démantèlement des institutions de la solidarité et de la justice sociale, au grand profit de l'entreprise privée et des mieux nantis.

### L'éducation dans la mire des libéraux

Le Congrès de septembre dernier du Parti Libéral du Québec s'est, entre autres, positionné en faveur de l'instauration de frais de scolarité dans les Cégeps. Aujourd'hui, encore aucun « frais de scolarité » à proprement parler ne sont perçus au collégial; situation à laquelle les libéraux ont affirmé vouloir mettre un terme. L'instauration de frais de scolarité viendrait ainsi s'ajouter aux hausses des frais dits afférents qui ne cessent de se multiplier depuis les années 90, époque marquée par de sérieuses coupures en éducation.

En ce qui concerne l'éducation universitaire, le pire est à craindre. Déjà que le dernier dégel décrété en 2007 augmentera à terme les frais de scolarité

# LE SAVIEZ-VOUS

Selon une étude du ministère de l'Éducation lui-même, la hausse des frais de scolarité en cours à l'université exclura à terme environ 6 000 étudiants et étudiantes des bancs d'école (soit environ la fermeture du Collège de Maisonneuve!)<sup>2</sup>.

#### **Notes**

- 1 Déclaration du ministre des Finances dans le cadre des consultations pré budgétaires 2010-1011 < http://consultations.finances.gouv.gc.ca/fr/ >
- 2 Valérie Vierstaete. Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire. Comparaison à l'échelle internationale et étude de scénarios pour le Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, juin 2007
- 3 IRIS, « Devrait-on augmenter les tarifs d'électricité ? », décembre 2009.
- 4 "Hausse des tarifs", Radio-Canada, 8 mars < http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie-Affaires/2009/03/06/003-hydro-quebec >
- 5 En avoir pour son argent, Rapport du groupe de travail sur le financement du système de santé
- 6 MÉPACQ. « Non aux hausses de tarifs »
- 7 Communiqué de presse de la CSN < http://www.newswire.ca/en/releases/archive/December2009/08/c9144.html?view=print >
- 8 Parlons politique, une collaboration FAC, FEEC-CSQ, FNEEQ-CSN, 2006, p. 27
- 9 Ibid., p. 28
- 10 Communiqué de presse de la CSN < http://www.newswire.ca/en/releases/archive/December2009/08/c9144.html?view=print >
- 11 Parlons politique, Op. Cit., p. 19
- 12 États financiers consolidés du gouvernement du Québec 2008-2009, p. 140 < http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR vol1-2008-2009 >
- 13 Léo-Paul Lauzon, Le budget provincial d'un vire-capot patronal, mai 2004.
  <a href="https://www.unites.ugam.ca/cese/chronigues">www.unites.ugam.ca/cese/chronigues</a>>
- 14 Yves Séquin cité par Léo-Paul Lauzon. « Pataplatte Premier », L'aut'journal, N° 229, mai 2004
- 15 Philippe Hurteau et Ève-Lyne Couturier. « Augmentation des tarifs d'Hydro-Québec : une mesure inefficace et inéquitable », Ultimatum express, octobre-novembre 2009.
- Michel Bernard et Léo-Paul Lauzon, Finances publiques, profits privés, Éditions du Renouveau Québécois – Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1996, p. 47
- 17 MÉPACQ. « Non aux hausses de tarifs »
- 18 Loi canadienne sur la santé < http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/medi-assur/cha-lcs/index-fra.php >

2 11

donc hausser les tarifs! En entrevue à Radio-Canada, le coprésident du comité, Robert Gagné, vendait d'ailleurs la mèche : « Les solutions sont connues depuis longtemps, il n'y a qu'à les appliquer. » Voilà bien des fonds publics dépensés, par ces temps de vache maigre, pour entendre des conclusions qui sont connues depuis longtemps!

# La riposte s'organise

Le gouvernement prétend vouloir mener des consultations pré-budgétaires avant de prendre sa décision finale, mais plus personne ne se laisse bercer par cette musique. Il est désormais clair que les dés sont pipés d'avance et que ces « consultations » ne sont qu'un paravent de démocratie qui vise à faire avaler la pilule des tarifs.

Cette stratégie gouvernementale n'a d'ailleurs pas tardé à provoquer un vent de colère dans la population. Déjà, une coalition rassemblant plusieurs centaines de milliers de citoyens et citoyennes opposé-e-s à la hausse des tarifs s'est formée en vue de contester l'agenda libéral. Elle exige que le financement des services publics se fasse à partir d'une augmentation de l'impôt sur le revenu des corporations et des individus les plus fortunés.

La coalition prévoit une mobilisation d'envergure aux quatre coins du Québec à laquelle l'ASSÉ entend participer activement. Seule notre détermination à lutter contre l'agenda rétrograde du gouvernement pourra avoir raison de ces attaques imminentes. C'est la qualité et l'accessibilité de nos services publics qui est en jeu, et par le fait même, le modèle de société que nous voulons. Faisons en sorte que la solidarité et la justice sociale triomphent de l'appétit insatiable des riches et des corporations. Il n'appartient qu'à nous d'en décider.

universitaires annuels de 500\$, ce qui les portera à 2 168\$, le gouvernement a laissé entendre que cette augmentation pourrait bien aller au-delà de ce qui était prévu.

#### LE SAVIEZ-VOUS

Le 10 septembre dernier, l'Université McGill annonçait qu'à partir de l'automne 2010, les étudiants et étudiantes devront débourser 29 500\$ par session pour le MBA (maîtrise) en gestion des affaires; une augmentation de 1 600 %! Un avant-goût amer de l'école made in USA.

Comme le révélait Le Devoir du 12 juin 2009, il apparaît que le gouvernement a planifié de poursuivre l'augmentation des frais de scolarité universitaires au-delà de 2012. En effet, le plan de retour à l'équilibre budgétaire de l'UQAM, préparé en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation, prévoit des hausses de frais de scolarité annuelles de 100\$ jusqu'en 2016. Pris de court, le gouvernement a alors affirmé qu'il ne fermait pas la porte à la poursuite du dégel après 2012.

Aussi, comme le recommandait le Rapport Montmarquette, il se pourrait bien que le gouvernement décide d'instaurer des frais de scolarité différenciés selon les secteurs et les niveaux d'étude. À l'heure actuelle, les frais de sco-

larité sont en principe uniformément perçus, peu importe le domaine d'étude dans lequel on choisit de s'inscrire, ce qui favorise le choix pour l'étudiant et l'étudiante. L'instauration de frais différenciés aura inévitablement pour effet d'orienter les étudiants et les étudiantes les plus pauvres vers les secteurs de formation les plus *cheaps*, et donc, de sérieusement entraver l'accessibilité aux études postsecondaires.

# De l'Hydro à la santé : des hausses généralisées

Pour ce qui est de l'électricité, le scénario qui est actuellement à l'étude au gouvernement prévoit une hausse des tarifs de l'ordre de 18 % pour le 1<sup>er</sup> palier (les 30 premiers kWh quotidiens) et de 13 % pour le 2<sup>ième</sup> palier (au-delà des 30 premiers kWh). Une telle hausse affecterait davantage les ménages les plus pauvres pour qui la facture d'Hydro-Québec représente un plus gros pourcentage de leurs revenus.

10

Le gouvernement soutient que les Québécois et Québécoises paient l'électricité moins chère que ce qu'elle coûte à produire, mais cela est faux. En fait, en 2008, la division Production, dont le gouvernement voudrait voir les tarifs augmenter, a réalisé des bénéfices records de 2,1 G\$ en 2008, ce qui représente un taux de rendement de 21 %³. À ce titre, la Régie de l'énergie considère que des taux de rendement de 7 % et 7,6 % sont amplement satisfaisants pour les autres divisions d'Hydro-Québec (Transport et Distribution).

Le gouvernement prétend qu'une augmentation des tarifs diminuerait la consommation d'électricité et favoriserait un comportement éco-responsable de la part des consommateurs et consommatrices, mais cela est faux. En fait, la consommation d'électricité des ménages répond à des besoins essentiels (se chauffer, cuisiner, s'éclairer, etc) qui ne peuvent vari-

#### LE SAVIEZ-VOUS

Depuis 6 ans, les tarifs d'Hydro-Québec ont connu 7 hausses qui totalisent une augmentation de 18,2 %<sup>4</sup>.

er que très peu. Une hausse des tarifs ne se traduirait donc que par une hausse des dépenses. Une véritable politique énergétique écologique s'attaquerait aux grands consommateurs qui souvent ne paient pas du tout leur électricité (pensons à Alcan-Rio Tinto).

#### LE SAVIEZ-VOUS

Environ 40 % de la production d'hydro-électricité au Québec est destinée à des entreprises qui bénéficient de taux préférentiels – moins élevés que ceux que paient les citoyens et citoyennes – qui sont tenus secrets<sup>6</sup>. En ce qui concerne la santé, la proposition la plus sérieuse avancée concerne l'instauration d'une « franchise modulée en fonction de l'utilisation des services médicaux »<sup>5</sup>. Cela signifie qu'on vous enverra une facture à la fin de l'année si vous avez « coûté trop cher ». Dans les faits, le gouvernement propose de remettre en question l'accès universel aux soins de santé de manière à limiter les dépenses et renflouer ses coffres.

Plus encore, les hausses de tarifs menacent de s'étendre à l'ensemble des services publics, comme le souhaitait les auteurs du Rapport Montmarquette : transport en commun, services de garde, CSST, SAAQ, assurance médicaments, assurance parentale, transport collectif, ponts et autoroutes. Bref, rien n'est épargné!

Cependant, même en haussant tous les tarifs comme il le souhaite, le

# Chronologie d'une propagande organisée

Depuis, quelques mois, de nombreux rapports commandés par le gouvernement et confiés à des économistes de droite sont venus ponctuer l'actualité. Ces rapports fournissent un avant-goût de ce que nous réserve le prochain budget.

Février 2008 – Le Groupe de travail sur le financement du système de santé, présidé par Claude Castonguay, dépose son Rapport *En avoir pour son argent*. Le groupe soutient que le Québec doit s'adapter à la nouvelle conjoncture sous « l'influence et les pressions de la libéralisation des échanges et de la mondialisation ». Il y propose notamment de transférer une partie des coûts du système de santé vers les utilisateurs et utilisatrices, de permettre le recours

#### LE SAVIEZ-VOUS

**Claude Montmarquette** est un économiste diplômé de l'Université de Chicago, bastion des théories néolibérales de l'économiste américain Milton Friedman, Friedman a remis en question le modèle de l'Étatprovidence qui, prétendait-il, freinait la croissance économique. Ses idées ont connu un vif succès chez lez Républicains américains et. de Ronald Reagan à George W. Bush, ont conduit à la liquidation de la couverture sociale.

à des assurances privées, de permettre aux médecins de pratiquer dans le privé, de transférer la gestion des hôpitaux vers des sociétés privées, de réduire les dépenses ainsi que d'accorder une plus grande place au privé en santé. Notons enfin que le groupe de travail s'est livré à un plaidoyer contre la Loi canadienne sur la santé qui vise à garantir l' « accès aux services de santé, sans que des obstacles financiers ou d'un autre ordre s'y opposent »<sup>18</sup>.

Mars 2008 – Le Groupe de travail sur la tarification des services publics présidé par l'économiste Claude Montmarquette dépose son rapport *Mieux tarifer pour mieux vivre ensemble* (sic). Il y est proposé de réviser le mode de financement des services publics de manière à ce que les tarifs « financent leurs coûts de production ». Le groupe soutient que le recours à l'impôt comme mode de financement des services publics a des conséquences négatives sur « l'efficacité économique globale » du Québec.

Décembre 2009 – Le Comité consultatif sur les finances publiques dépose son premier fascicule dans lequel il porte un constat qui ne surprendra

personne : nous vivons au-dessus de nos moyens et la compétitivité du Québec nous interdit d'augmenter les impôts. Nous devinons la suite : il nous faudra

#### LE SAVIEZ-VOUS

En 1950 les particuliers contribuaient dans une proportion de 50,8 % à l'impôt fédéral sur le revenu et les corporations dans une proportion 49,2 %. En 1993, leurs contributions s'établissaient respectivement à 88,6 % et 11,4%16.

particuliers comptait pour 26 %<sup>12</sup>. Et pourtant, cette maigre contribution des entreprises ne révèle pas l'ampleur de la supercherie : alors qu'en 2004-2005, les entreprises versaient environ 4,2 G\$ dans les coffres de l'État, 5 G\$ leur étaient retournés sous forme de crédit d'impôt<sup>13</sup>. Un bilan plus que réjouissant pour l'entreprise privée!

Peu avant qu'il ne démissionne de son poste de ministre des Finances en 2005 (ou qu'on ne lui montre la

porte), Yves Séguin avait affirmé que « le gouvernement du Québec est encore trop généreux envers les entreprises. Il est temps que les gouvernements disent : il y a une contribution sociale à aller chercher dans les poches des contribuables qui sont bien nantis et des entreprises qui sont prospères. Ça ne les mettra pas à terre.<sup>14</sup> »

Empruntant la voie inverse, le parti libéral a plutôt choisi, dans les années qui ont suivies, de procéder à des baisses d'impôt ainsi qu'à l'abolition de la taxe sur le capital, suivant en cela la politique de son prédécesseur. Ainsi, depuis l'an 2000, on estime que le gouvernement s'est privé de plus de 10 milliards de dollars en procédant à de multiples baisses d'impôts<sup>15</sup>. Est-ce que les moyens pour financer des services publics accessibles et de qualité nous font défaut ou est-ce plutôt la gourmandise des entreprises qui nous en empêche? Poser la question, c'est y répondre.

# À qui la dernière baisse d'impôt a-t-elle profité<sup>17</sup>?

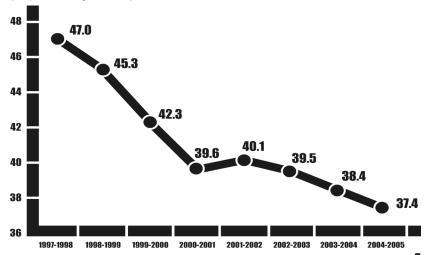
REVENU MOYEN	BAISSE D'IMPÔT
25 000\$	0\$
50 000\$	100\$
75 000\$	649\$
100 000\$	720\$
150 000\$	1859\$

gouvernement ne parviendrait pas à atteindre sa cible. En effet, le déficit pour l'année courante atteindra 4,7 G\$ plutôt que les 3,9 G\$ initialement prévus. L'écart devra alors être comblé par une contraction des dépenses de l'ordre de près de 4 G\$ sur 4 ans selon la CSN, soit environ 900 M\$ par an<sup>7</sup>. Dès lors, si le gouvernement s'entête à vouloir parvenir à l'équilibre budgétaire aussi rapidement sans hausser les impôts, les coupures massives deviendront incontournables. Voilà qui n'est pas sans rappeler les coupures sanglantes des années 90 où, sous prétexte de parvenir à l'équilibre budgétaire, le gouvernement s'était livré à un véritable saccage dans les services publics avec les conséquences que l'on sait : dégradation de la qualité du système de santé et d'éducation et sous-financement généralisé des services publics.

### Crise de la dette, vous avez dit?

Pour justifier la hausse des tarifs, le gouvernement invoque volontiers le fardeau de la dette et le déficit : nous n'aurions plus les moyens de financer des services publics. Mais, contrairement à ce qu'il semble prétendre, la dette s'allège au fil des ans. En effet, en raison du fait que le Produit Intérieur Brut (PIB : valeur de tous les produits et services produits par année dans un pays) connait une croissance continue année après année, la dette nationale en vient à occuper une position de plus en plus marginale dans l'économie nationale comme le montre le graphique suivant :

# Dette nette du gouvernement du Québec<sup>8</sup> (en pourcentage du PIB)



Alors que la dette représentait 47 % du PIB en 1997-1998, elle ne représentait plus que 37,4 % en 2004-2005. Si elle a certes récemment augmenté – notamment pour alimenter les coffres des compagnies qui ont subi les revers de la crise économique – il y a tout lieu de croire qu'elle diminuera de nouveau dans les années à venir avec la reprise de la croissance. Contrairement au catéchisme néolibéral qui entonne sans cesse que la dette finira par asphyxier notre économie, il apparaît plutôt que celle-ci tend à constamment diminuer.

Par ailleurs, la dette nationale du Québec n'a, sommes toutes, jamais été des plus désastreuses. Le traité de Maastricht, qui a donné naissance à l'Union européenne, stipulait qu'une dette nationale inférieure à 60 % du PIB ne comprometţait pas l'avenir

économique d'un pays<sup>9</sup>. Celle de Québec se situait bien en deçà.

Enfin, si nous sommes endettés (et il n'y a pas péril en la demeure), nous possédons en contrepartie un excellent système public. Mais lorsque le gouvernement tire la sonnette d'alarme, il oublie (volontairement) de mentionner ce fait. Comment se fait-il qu'il ne tienne pas compte de notre richesse collective lorsque vient le temps de dresser l'état des finances publiques? Connaissez-vous une seule compagnie qui, dans son bilan, ne calcule que ses passifs sans tenir compte de ses actifs? Se paierait-on notre tête?

# Les dessous de la logique de l'utilisateur-payeur

Les tenants de la hausse des tarifs justifient également leur point de vue en prétextant que ce mode de financement des services publics est plus équitable que l'impôt sur le revenu (sic). Ils soutiennent

Mépecm

#### LE SAVIEZ-VOUS

Au Québec, 43 % des citoyens et des citoyennes gagnent moins de 19 000\$ par an<sup>10</sup>. que par l'impôt, certains individus paient pour des services dont ils ne profitent pas, alors que d'autres profitent de services pour lesquels ils ne défraient pas l'entièreté des coûts. Ainsi, suivant cette logique, l'équité ne consiste à payer que pour ce qu'on utilise, à « en avoir pour son argent », comme le rappelle ironiquement le titre du rapport du Groupe de travail sur le financement du système de santé.

L'impôt progressif sur le revenu, quant à lui, relève d'une autre vision de la justice. Il vise à ce que tous et toutes contribuent à leur juste mesure à l'édifice collectif. C'est d'ailleurs pour répondre aux inégalités criantes de l'économie capitaliste et favoriser une redistribution de la richesse que

l'impôt sur le revenu a été instauré. Mais les apôtres de la hausse des tarifs ne l'entendent pas ainsi. À leurs yeux, l'équité consiste plutôt à laisser les riches s'enrichir et les pauvres s'appauvrir!

# Le pot aux roses de l'entreprise au Québec

Le gouvernement exclut tous recours à l'impôt car, nous dit-on, il faut être compétitif pour attirer les investissements étrangers. Le gouvernement libéral, au nom de la concurrence internationale, entend donc démanteler l'ensemble de nos institutions qui se portent garantes de la solidarité et de la justice sociale. Pourtant, il ne semble pas que les investisseurs soient en reste. En effet, de 1993 à 2003, le

PIB du Québec a connu une augmentation de 34,2 % qui s'est traduite par une croissance de 251 % des revenus des entreprises<sup>11</sup>.

Mais, si leur revenu s'est accru de la sorte, il ne s'est pas pour autant distribué. En 2009, alors que la contribution des entreprises comptait pour 6 % des revenus fiscaux de l'État québécois, celle des

6